

**CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020**  
**PROCES VERBAL DE SEANCE**

**En exercice : 15 conseillers dont un ressortissant Européen**

**Présents : 9**

**Votant :14**

**Présents :** M. AUBOURG Yves, Mme BAUDART Marie-Édith, Mme DUBOIS Virginie, Mme GUILLORY Christelle, M. LE GOFF Frédéric, Mme LENOIR Nathanaëlle, Mme SAUVAGE Sophie, M. CHOPART, Mme ARROUET Catherine ;

**Absents excusés :** Mr DOREE Claude (procuration à M. CHOPART), Me MENARD (procuration à M. LE GOFF), M. MARECAL (procuration à Me DUBOIS), M. QUIBEL Benjamin (procuration à Mme ARROUET), M. AGASSE Mickaël (procuration à Mr AUBOURG).

**DE10072020-1 Election des délégués du conseil municipal en vue de l'élection des Sénateurs**

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire préfectorale du 30 juin 2020

**a) Composition du bureau électoral**

Madame GUILLORY Christelle a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé des deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mme BAUDART Marie-Edith, Mr AUBOURG Yves et Mmes DUBOIS Virginie et LENOIR Nathanaëlle.

**b) Election des délégués – 1<sup>er</sup> tour**

Les candidatures enregistrées :

Mr CHOPART Frédéric - Mr MARECAL David- Mr LE GOFF Frédéric

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 14
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 14
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Mr CHOPART Frédéric : 14 voix
- Mr MARECAL David : 14 voix
- Mr LE GOFF Frédérick : 14 voix

#### **b) Election des délégués – 2<sup>ème</sup> tour**

Les candidatures enregistrées :

Mr CHOPART Frédéric - Mr MARECAL David- Mr LE GOFF Frédérick

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 14
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 14
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Mr CHOPART Frédéric : 14 voix
- Mr MARECAL David : 14 voix
- Mr LE GOFF Frédérick : 14 voix

#### **d-/ Proclamation de l'élection des délégués :**

Sont élus délégués :

Mr CHOPART Frédéric né le 20 mars 1954 à Rouen

A été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat ;

Mr MARECAL David né le 16 août 1968 à Rouen

A été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat ;

Mr LE GOFF Frédéric né le 8 décembre 1973 à Mantes-La-Jolie

A été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat ;

### [DE10072020-2 Election des suppléants du conseil municipal en vue de l'élection des Sénateurs](#)

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire préfectorale du 30 juin 2020

#### **a) Composition du bureau électoral**

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé des deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mme BAUDART Marie-Edith,

Mr AUBOURG Yves et Mmes DUBOIS Virginie et LENOIR Nathanaëlle.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

#### **b) Election des suppléants – 1<sup>er</sup> tour**

Les candidatures enregistrées :

Mr AUBOURG Yves- Mr DOREE CLAUDE-Mme ARROUET Catherine

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des suppléants en vue des élections sénatoriales.

Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 14
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 14
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Mr AUBOURG Yves : 14 voix

- Mr DOREE CLAUDE : 14 voix
- Mme ARROUET Catherine : 14 voix

**b) Election des suppléants – 2<sup>ème</sup> tour**

Les candidatures enregistrées :

Mr AUBOURG Yves- Mr DOREE CLAUDE-Mme ARROUET Catherine

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des suppléants en vue des élections sénatoriales.

Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 14
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 14
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Mr AUBOURG Yves : 14 voix
- Mr DOREE CLAUDE : 14 voix
- Mme ARROUET Catherine : 14 voix

**d-/ Proclamation de l'élection des suppléants :**

Sont élus suppléants :

Mr AUBOURG Yves né le 22 juin 1951 à Cropus  
A été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat ;

Mr DOREE Claude né le 10 novembre 1952 à Rouen  
A été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat ;

Mme ARROUET Catherine née le 25 novembre 1970 à Nozay  
A été proclamée élue au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat ;

Fin de la séance : 18h15

